

FTV : LA STRATÉGIE DU PIRE

LIMINAIRE DU CSEC EXTRA DU 28 MAI 2026

Lors d'un séminaire du Conseil d'administration ce mardi, la présidente de France Télévisions a présenté trois scénarios « disruptifs » pour l'avenir de l'entreprise : trois façons différentes de tailler dans les effectifs, les antennes et les missions du service public.

Une réponse à la demande de la tutelle, qui souhaite connaître les pistes sur lesquelles pourrait se construire l'avenir de France Télévisions. Une réponse, sous la forme d'une stratégie du choc.

Voici donc en avant-première, à découvrir dans la presse - le journal L'Opinion - les trois scénarios proposés à l'Etat.

SCÉNARIO 1 : COUPES, FUSIONS ET RÉDUCTIONS MASSIVES

- Arrêt de France 4 et de Slash.
- Coupes dans les budgets divertissement, jeux et sports.
- Soit 300 millions d'euros économisés.

Un scénario calé sur les préconisations formulées par le rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur l'audiovisuel public. Et derrière ces propositions, on devine moins de proximité, moins de programmes, moins d'emplois.

SCÉNARIO 2 : LA FUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

- Un numérique unique pour Radio France et FTV.
- Une gouvernance unique : selon L'Opinion, le tout se ferait « au prix de sacrifices importants sur la structure, les moyens techniques et l'encadrement ».
- Soit 180 millions d'économies.

SCÉNARIO 3 : ENTERREMENT DE FRANCE 3

- Recentrage de l'activité sur l'information.
- France 3 fusionnée avec Franceinfo.
- Fin des programmes nationaux et régionaux hors info sur France 3.
- Jusqu'à 230 millions d'euros d'économies.

C'est la disparition pure et simple de la mission de proximité de France 3. Un symbole sacrifié au profit d'un modèle de chaîne info qui n'a jamais trouvé son public.

Point commun des trois scénarios : un silence assourdissant sur l'avenir des stations ultramarines et du pôle Outremer plus largement. **Et des suppressions de postes massives.**

Après avoir cassé notre accord collectif, la direction va-t-elle casser la maison, tout en demandant à l'Etat d'en endosser la responsabilité ?

Ou s'agit-il là d'un coup de poker, de façon à obliger la tutelle à nous dire comment gérer l'entreprise avec des budgets de plus en plus restreints ?

Et quel est le plan B, celui du « statu quo », celui d'un Etat qui laisse France Télévisions se débrouiller avec moins de budget, mais avec les mêmes missions ?

Nous attendons des réponses. Les salariés ont le droit de savoir. Il en va de leur entreprise et de leur emploi.